batz sur mer & ses villages

KERMOISAN | KERVALET | ROFFIAT | TRÉGATÉ

Votre magazine d'informations municipales
ÉTÉ 2015 | N°30

ENFANCE-JEUNESSE / P13-16
L'avenir de Batz-sur-Mer,
ce sont nos enfants !

PORTRAIT / P22-23
Bernard Barraud,
poète Batzien

TOURISME / P24-25
Découvrir Batz-sur-Mer,
autrement…

Ça s'est passé…

24/05
Fête bretonne à Salies

12/06
Saône de Stalh - vernissage

11/06 Remise de gobelets en plastique recyclé aux élèves du groupe scolaire Alain BOUTLE dans le cadre de leur démarche éco-école et de leur volonté de réduire les déchets plastiques

18/06
Appel du 18 juin

8-11/05
Commémoration 8 au 11 mai

4/04
Assemblée du Bourg

3/06 Le recteur d'académie remet à Eline BRIAND et Magali NICOLAS un diplôme de labellisation E3D pour récompenser les efforts du groupe scolaire Alain BOUTLE qui s'est engagé dans une démarche de développement durable.

Lâcher de ballons

Libérateurs au Port Saint-Michel

Le chant de la Marseillaise

12/04
Journée douce dans les marais salants

SOMMAIRE

ACTUALITÉS
Déchets : bravo ! P5
Le projet offshore éolien : Donnez votre avis ! P6
Timbre fiscal en ligne
La révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) P7
Littoral : Prévenir et anticiper l'érosion
Nouveau : Lila Presqu'île P8
De la couleur dans les rues
Plan canicule P9
Une page Facebook pour l'espace jeunes La Hurlette
Concours photos P10/11

ENFANCE ET JEUNESSE
Pour les enfants, quel est le programme cet été ? P14
Chasse à l'œuf
Protection de l'environnement
Relais d'assistants maternels ... P15
Information rentrée scolaire P16

DOSSIER
Tout savoir pour cet été P17

PORTRAIT
Bernard Barraud P22

TOURISME
Découvrir Batz-sur-Mer autrement P24

VIE CULTURELLE
Concours Gède d'Or P26/27
Musée des Marais salants P28
Bibliothèque intercommunale
Festival les Nuits Salines P29
Pardon Saint Guénolé

VIE MUNICIPALE
Le frelon asiatique P30
Travaux de sécurisation
Electricité : veiller aux veilles !

VIE PRATIQUE P32

Directrice de la publication : Adeline L'HONEN
Co-directeur de la publication : Jean-Claude LEMASSON
Rédactrice en chef : Carole HOUBLOUP
Ont participé à ce numéro : Béatrice CHASLE, Boris JANAU, Vincent UGUEN, Céline LE BEC, Bernadette BOURDIC, Dominique LE GOFF, Sandra DANTI (Les Nuits Salines), Ghislaine LIMON-DUCHATELLE, Nathalie AUDONNET
Copyright : DR - Thinkstock - Jean-Michel REGENT
Tirage : 4 000 exemplaires
Imprimerie : SCOP LE SILLON (44) - label IMPRIM'VERT
Création-exécution : Colette & Co (44)

L'équipe de rédaction se tient à votre disposition pour toute suggestion de sujet, d'interview ou de portraits sur la vie locale : secretariatcom@mairie-batzsurmer.fr ou par téléphone au 02 40 23 92 25

édito

Adeline L'HONEN
Maire et Conseillère Régionale

Chère Batzienne, Cher Batzien,

L'été nous a rejoint et avec lui nos amis touristes et résidents secondaires, tous amoureux de Batz-sur-Mer. Ils connaissent comme nous les merveilles de ces paysages uniques de marais en océan, de plages en criques, de côte sauvage en Dune, de tumulte marin en silence nocturne.

Nous aimons cet équilibre entre notre urbanisation maîtrisée et la préservation de nos espaces naturels, cette harmonie entre notre architecture historique et nos constructions contemporaines, nos chemins côtiers parfois victimes des assauts de l'océan, nos chemins de randonnée. Nous partageons cet attachement à notre bourg et à nos villages.

"…Nous sommes responsables de ce territoire."

Ensemble, résidents permanents, résidents secondaires, vacanciers d'un jour ou plus, nous sommes responsables de ce territoire. Il a appartenu à nos aînés, nous devons le préserver et le mettre en valeur pour nous-même mais aussi pour nos enfants et nos petits-enfants.

Certes, les choix politiques et les grands chantiers incombent à la municipalité. Elle s'y emploie et si je ne manque pas de rappeler notre engagement pour soutenir et renforcer ce bien vivre ensemble qui m'est cher c'est parce que toute notre politique est tournée vers cette ambition.

Mais cette ambition ne sera rien sans une contribution active de chacun, dans les gestes de tous les jours, que nous soyons Batziens permanents ou de passage. Cela passe autant par le fleurissement de nos maisons que par celui des espaces collectifs, cela passe aussi par le respect des règles qui nous sont communes et qui régissent notre quotidien, cela passe encore par une volonté partagée de mise en valeur de nos rues et de nos places, propres, débarrassées de nos déchets parfois abandonnés à la rue.

Nous souhaitons avec l'aide de vous tous lui garder ce caractère unique, préserver la qualité de ses paysages et de ses eaux. Nous le pouvons, c'est aussi notre fierté de Batziens que nous le soyons de souche ou de cœur que de garder, dans notre presqu'île, ce miracle de nature auquel nous sommes si attachés.

agenda

Exposition "Cavalcade"
de Saône de Stahl
• Chapelle du Mûrier (pour une visite de l'intérieur, rendez-vous à l'Office de tourisme)
12 JUIN AU 14 JUILLET

Exposition
Cao Bei-An, Gérard Leserre, Alavaro Castagnet
• Chapelle de Kervalet
1ER AU 31 JUILLET

Vide-greniers
Association Saint-Guénolé
• Parc du "Petit Bois"
DIMANCHE 5 JUILLET
DE 9H À 18H

FNACA
• Parc du "Petit Bois"
SAMEDI 11 JUILLET DE 9H À 18H

ASSCA et Association des Anciens
• Parc du "Petit Bois"
SAMEDI 1ER AOÛT DE 9H À 18H

Collectes de sang
Donneurs de Sang de la Côte d'Amour
• Espace "Petit Bois"
JEUDI 9 JUILLET DE 9H30 À 12H30
JEUDI 6 AOÛT DE 9H30 À 12H30
MARDI 20 OCTOBRE DE 16H À 19H

Exposition
La guerre d'Algérie - FNACA
• Salle des Fêtes
DU JEUDI 9 AU LUNDI 13 JUILLET

Accueil Résidents secondaires
• Espace "Petit Bois"
SAMEDI 11 JUILLET À 11 H
• Salle des fêtes
SAMEDI 8 AOÛT À 11 H

14 juillet
Feu d'artifice, bal (orchestre) et retraite aux flambeaux
• Port Saint-Michel et Petit Bois
MARDI 14 JUILLET 2015

Festival
Nuits Salines
• Place du Mûrier
17/18/19 JUILLET 2015

Brocante
ABALA
• Place du Mûrier
SAMEDI 25 JUILLET DE 9H À 19H
SAMEDI 22 AOÛT DE 9H À 19H

Exposition
Jean-Yves Marrec, Paul Billard, Jean-Luc Chauvin
• Chapelle de Kervalet
1ER AOÛT AU 28 AOÛT

Pardon
Pardon Saint Guénolé
• Place du Mûrier et Petit Bois
DIMANCHE 9 AOÛT 2015

Arts de la rue
Batz'Art de rue
Girafe Song (concert)
• Esplanade du Petit Bois - 21 h 30
LUNDI 10 AOÛT 2015

Oozband Fanfare - Marché nocturne
• Place du Garnal, Grande rue 21 h
MARDI 11 AOÛT 2015

Le groin dans les étoiles
• Chapelle du Mûrier 17 h 30
O'Suno (musique Tzigane)
• Chapelle du Mûrier 20h
MERCREDI 12 AOÛT 2015

Le groin dans les étoiles
• Chapelle du Mûrier 17 h 30

Batz'Art de rue - Orquestra de la Calle
Déambulation place du Garnal
• Esplanade du Petit Bois 20 h
JEUDI 13 AOÛT 2015

La tête dans le bocal - Marché diurne
• Esplanade du Petit Bois 11 h 30

Batz'Art de rue - Dame Bulle
• Place Adèle Pichon - 16 h
• Port Saint Michel - 17 h 30

Batz'Art de rue - Éveil
• Esplanade du Petit Bois - 21 h
VENDREDI 14 AOÛT 2015

Tricot à la plage
• Port Saint-Michel
DIMANCHE 16 AOÛT
DE 10H À 18H

Exposition
L'Art au gré des chapelles : François Halie
• Chapelle de Kervalet
29 AOÛT AU 30 SEPTEMBRE

Exposition
Vente travaux manuels
• Salle des Fêtes
SAMEDI 25 JUILLET
SAMEDI 22 AOÛT

Braderies
Secours Populaire
• Rue de la Plage
SAMEDI 25 JUILLET
SAMEDI 22 AOÛT
SAMEDI 24 OCTOBRE

Démonstrations de chiens de sauvetage en mer
ATNLA (Atlantique Terre Neuve et leurs Amis)
• Plage Valentin
DIMANCHE 26 JUILLET
À 15H30 ET 17H
DIMANCHE 23 AOÛT
À 15H30 ET 17H

Exposition de peintures
Atelier des Peintres du Bourg de Batz
• Salle des Fêtes
DU SAMEDI 29 AOÛT
AU DIMANCHE 6 SEPTEMBRE

Journées Européennes du Patrimoine
SAMEDI 19 ET DIMANCHE 20 SEPTEMBRE

Événement à la mémoire de Jean Fréour
18 OCTOBRE 2015

RETROUVEZ l'intégralité de l'agenda culturel de votre été à l'accueil de l'Office du Tourisme ou sur **www.ot-batzsurmer.fr** **www.batzsurmer.fr**

PLUS D'INFOS :
Rendez-vous sur l'agenda de l'Office de Tourisme
www.ot-batzsurmer.fr/agenda-batz-sur-mer.html

DÉCHETS : BRAVO !

Depuis 2010, les efforts de tri ont porté leurs fruits :

+5,10 % d'emballages (métalliques, cartonnettes, plastiques) collectés.
-8,2 % d'ordures ménagères traitées.
+1,43 % de papiers collectés
+9,96 % de verre collectés

Le recyclage a permis d'économiser en 2014 :

3 835 tonnes de CO^2
> soit l'équivalent de l'émission de **2 283** habitants par an.

48 003 MWh d'énergie
> soit l'équivalent de la consommation de **4 661** habitants par an.

169 529 m³ d'eau
> soit la consommation de **3 082** habitants par an

Grâce à vous, aux orientations volontaristes de la politique déchets menée par l'ensemble des élus de Cap Atlantique, en cohérence avec les objectifs de la loi Grenelle :

- la part de **l'enfouissement** des déchets est passée de 33 à 20 % de déchets enfouis, entre 2010 et 2014 ;
- de **nouvelles filières de valorisation** ont été développées (mobilier, carton) et améliorées (déchets dangereux, bois) ;
- engagé depuis 2003 pour **réduire progressivement les écarts d'imposition** entre les contribuables, le processus d'harmonisation du taux de TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) a abouti en 2015 à un taux unique de **7,85 %.**

Adeline L'Honen, conseillère régionale représentait le président de la Région Pays de La Loire qui a participé à financer le projet de station de transfert à hauteur de 400 000 euros ; Adeline L'Honen est également vice-présidente aux économies primaires à Cap Atlantique.

- Cap Atlantique a investi **17,1 M€** entre 2003 et 2014, dont **3,2 M€** pour la nouvelle station de transfert des déchets ménagers, mise en service en décembre 2014. Plus de 33 000 tonnes de déchets par an sont dirigées ainsi vers les filières de recyclage ou traitement ■

POUR MIEUX COMPRENDRE LE TRI ET LA COLLECTE DES DÉCHETS DU TERRITOIRE DE CAP ATLANTIQUE, CONSULTEZ LE NOUVEAU GUIDE DE 28 PAGES :
"Nos déchets - Mode d'emploi - Mise à jour 2015" :
www.cap-atlantique.fr/node/936

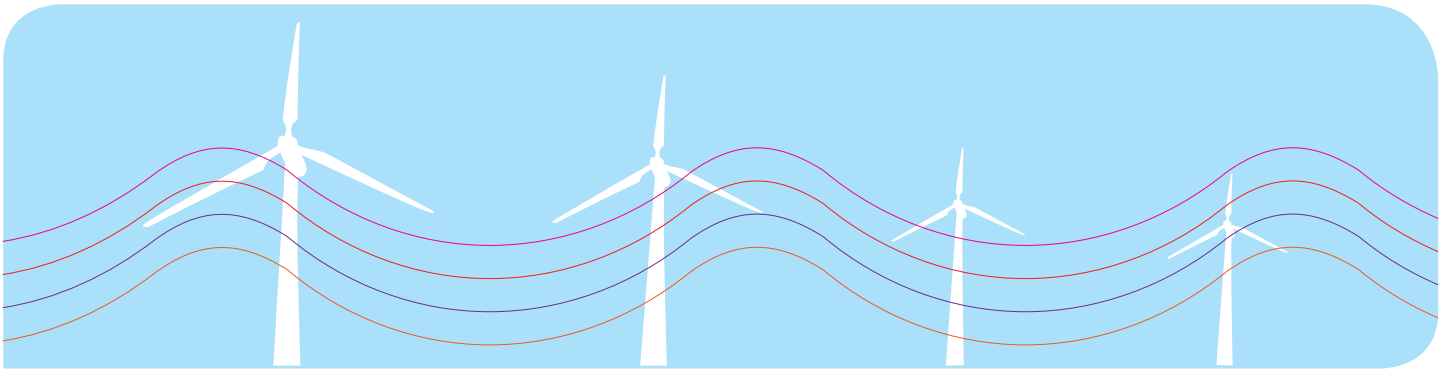

LE PROJET OFFSHORE ÉOLIEN : DONNEZ VOTRE AVIS !

Le projet offshore éolien fera l'objet de deux enquêtes publiques : l'une pour le projet éolien off shore et l'autre pour le raccordement électrique. Ces enquêtes publiques auront lieu du lundi 10 août au vendredi 25 septembre 2015.

Par délibération en date du 25 mars, les élus de Batz-sur-Mer ont fait connaître leur soutien à ce projet dans la mesure où celui-ci participerait et à la réduction de la dépendance énergétique et à la dynamique économique du territoire, généré par le développement éolien sur la commune de Batz-sur-Mer. Mme L'Honen est très investie sur ce projet en tant que Conseillère régionale, présidente du groupe de travail EMR au sein du comité maritime de façade et en charge de la politique pêche, aquaculture et saliculture. Le mercredi 24 juin, une réunion d'informations pour le parc éolien en mer de Saint-Nazaire, s'est tenue à 19h, à l'espace petit Bois.

Une commission d'enquête sera présente en mairie le 19 août de 9h à 12h (salle du conseil).

SITE INTERNET : **www.loire-atlantique.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Energies-renouvelables/Les-energies-marines-renouvelables/Instance-de-concertation-et-de-suivi-du-parc-eolien-offshore-de-Saint-Nazaire**

Le projet de parc éolien en quelques mots, confié à EDF en France :

Les éoliennes et leurs fondations : **80 éoliennes** d'une puissance unitaire de 6 MW, **le parc éolien aura une capacité de 480 MW,** permettant une production annuelle d'environ 1 735 GWh d'électricité d'origine renouvelable. L'éolienne proposée : Alstom Haliade 150 dont la puissance unitaire est de 6 MW installée sur une fondation de type mono pieu métallique d'une dimension de 30 à 40 mètres de hauteur pour un diamètre d'environ 7 mètres.

Le raccordement électrique interne des éoliennes au poste électrique en mer. Celles-ci sont reliées au poste par grappes, suivant 12 lignes, qui comprennent chacune entre 6 et 7 éoliennes, pour une longueur totale de l'ordre de 120 km. Le parc éolien en mer de Saint-Nazaire sera raccordé au réseau public de transport d'électricité par un poste électrique comprenant les équipements de transformation et de comptage de l'énergie délivrée par les éoliennes. Le coût total de la liaison sous-marine est estimé à 140 millions d'euros HT.

Après la mise en service du parc, les coûts de la maintenance et de l'exploitation sont estimés à 60 millions d'euros par an. L'exploitation du parc devrait démarrer progressivement à partir de 2018, pour une mise en service complète en 2020 (jusqu'à 3 tranches seront mises en service successivement). La durée d'exploitation envisagée pour le parc éolien en mer est de 25 ans. À l'issue de la période d'exploitation, le parc éolien en mer sera démantelé et le site remis en état ■

TIMBRE FISCAL EN LIGNE

La dématérialisation du timbre fiscal s'inscrit dans l'évolution des services numériques complets et accessibles à l'ensemble de ses usagers, engagée par la Direction générale des Finances publiques (DGFiP). Depuis le 2 mars 2015, ce projet est entré dans sa phase opérationnelle en franchissant une première étape : l'ouverture du site **timbres.impots.gouv.fr**

Ce site vous permet désormais d'acheter en ligne, 24h/24 et 7j/7, en quelques clics seulement depuis votre ordinateur, votre tablette ou votre smartphone, **un timbre fiscal électronique pour l'obtention d'un passeport.** Ce service est entièrement sécurisé que ce soit au niveau du paiement du timbre électronique ou de son remboursement en cas de non utilisation ■

LA RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) : LA TRANSFORMATION DE LA ZONE DE PROTECTION DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL, URBAIN ET PAYSAGER (ZPPAUP) EN AIRE DE MISE EN VALEUR DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE (AVAP)

La commune de Batz-sur-Mer possède un Plan Local d'Urbanisme approuvé en juin 2010. Ce document qui fixe les règles pour équilibrer et planifier l'aménagement de la commune de façon harmonieuse, doit à présent prendre en compte le nouveau cadre législatif instauré par les lois Grenelle et ALUR (Loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové), qui intègre les principes du développement durable.

En délibérant le 28 juillet 2014, les élus se sont engagés dans la révision du PLU afin de répondre à ces enjeux.

En parallèle, les élus ont souhaité transformer la ZPPAUP, approuvée en 2007, en AVAP afin d'intégrer les exigences de la loi Grenelle et mettre en cohérence les deux documents ; l'AVAP devant être compatible avec le Projet d'Aménagement et de Développement Durable du PLU.

Le calendrier du PLU et de l'AVAP, et la concertation

Lancée en mai 2015, la révision du PLU et l'élaboration de l'AVAP se dérouleront sur une durée d'environ 21 mois (comprenant les études et la procédure administrative). Elle devrait s'achever début 2017.

Pour mener à bien ce projet et afin que chacun puisse s'exprimer librement, la commune met en place une démarche de concertation qui s'appuie sur :

- La mise en place d'un classeur qui retrace au fur et à mesure les différentes étapes de révision du PLU et d'élaboration de l'AVAP. Ce document recueillera également les courriers envoyés à l'attention de Madame la Maire ;
- La mise à disposition d'un registre pour le PLU et pour l'AVAP pour noter vos observations ;
- L'animation de deux réunions publiques de présentation des études et d'échanges avec la population ;
- La rédaction d'articles pour le site internet et le bulletin municipal ;
- La mise à disposition d'une boîte à idées à l'accueil de la mairie, à partir de la mi-juin.

L'élaboration d'un PLU se déroule en trois étapes, dont voici le calendrier prévisionnel :

- Diagnostic du territoire (juin/octobre) ;
- projet d'aménagement et développement durable PADD (novembre/décembre) ;
- Écriture réglementaire du PLU (janvier à juin 2016) ;
- Phase d'approbation (juin/décembre).

Le futur Plan local d'urbanisme devrait donc être validé fin 2016. Une première réunion publique sur le diagnostic aura lieu à l'automne ■

LITTORAL : PRÉVENIR ET ANTICIPER L'ÉROSION

La saison estivale se prépare depuis plusieurs mois. Élus et services municipaux ont donc parcouru le littoral côtier. Dans un état satisfaisant, quelques améliorations ont cependant été apportées notamment pour sécuriser certains passages. Des barrières de protection en bois ont été installées dans le secteur de Quiobert et de la Roche-Mathieu.

Deux zones sont toutefois fragilisées : le Scall qui a subi un affaissement en 2014 et pour lequel la commune a sollicité auprès de l'État la réalisation d'un "perré maçonné*" au niveau de la plage. Compte-tenu des autorisations nécessaires, ces travaux débuteront en 2016.

Le mur en moellons du Boulevard de la Mer connaît aussi des fragilités. En cause, un manque d'entretien régulier au cours des dernières années. La commune a fait estimer le montant des travaux nécessaires à un renforcement durable par un comblement des cavités et une reconstruction en maçonnerie. Aujourd'hui évalués à environ un demi-million d'Euros, les travaux seront programmés sur plusieurs années.

Dernier enjeu pour l'été, le remplacement des luminaires, choisis sans exigences particulières par la précédente municipalité et dont la durée de vie fut, de ce fait, très courte. Grâce à un partenariat efficace avec le syndicat d'éclairage SYDELA, un nouveau modèle a pu être choisi, qui répond aux exigences fixées par la municipalité : esthétisme, anti-corrosion et solidité face à l'affluence de fréquentation du boulevard.

Sur ces critères, un modèle a été retenu auprès d'une société régionale : TMC, basée aux Sorinières. Le modèle en inox et d'une hauteur d'environ 1,10 m a été posé fin juin 2015 ■

**Revêtement en maçonnerie, destiné à renforcer un remblai*

NOUVEAU "LILA PRESQU'ÎLE" : PLUS DE BUS, PLUS DE PASSAGES À PARTIR DU 1ER SEPTEMBRE 2015 !

À partir du 1er septembre 2015, le réseau de transports collectifs de la Presqu'île évolue pour devenir Lila Presqu'île ! Plus moderne, plus rapide, ce nouveau réseau répond mieux aux besoins de déplacements des habitants dont les élus de Batz-sur-Mer se sont fait le relais auprès du Conseil départemental de Loire-Atlantique. Dorénavant, la commune de Batz-sur-Mer sera desservie par trois lignes qui permettent aux voyageurs de parcourir l'ensemble de la commune mais aussi de se rendre au Croisic, à La Baule et à Guérande en moins d'une demi-heure !

Ligne 5 : Le Croisic > Guérande

NOUVEAU !

Cette ligne met environ 25 minutes pour rejoindre Guérande en desservant le centre-bourg de Batz-sur-Mer et les villages de Kervalet et Roffiat. À Guérande, la ligne 5 dessert le Parc d'Activités de Villejames, le secteur de Kerbiniou et le futur centre de correspondances situé à Athanor où d'autres lignes seront accessibles vers d'autres communes de la Presqu'île ou vers Saint-Nazaire via la route bleue.

La ligne 5 dessert les arrêts suivants : Valentin, Moulin de la Falaise, Centre (place du Garnal et La Poste), Trémondais, Kervalet, Kermoisan, Roffiat.

- **De septembre à juin :**
  Du lundi au vendredi 8 allers-retours/jour
  Samedi, dimanche et fêtes, 3 allers-retours/jour
- **En juillet et août :**
  Du lundi au vendredi 10 allers-retours/jour
  Samedi 8 allers-retours/jour, dimanche et fêtes,
  4 allers-retours/jour

Ligne 6 : Le Croisic > La Baule

À Batz-sur-Mer, **la ligne 6** dessert les arrêts suivants : Valentin, Moulin de la Falaise, Casse Caillou, Ker d'Abas, Petit Bois, Roche Mathieu, Dilane, Dervin, La Govelle, Les Ajoncs. Son terminus est situé Place des Palmiers à La Baule.

- Toute l'année : du lundi au vendredi 10 allers-retours/jour
  Samedi 6 allers-retours/jour, dimanche et fêtes,
  3 alles-retours/jour

Les lignes 5 et 6 sont exploitées par des véhicules "type autobus" où les voyageurs debout sont acceptés (100 places). Facilement accessibles, ces lignes seront également utilisées par les élèves inscrits aux transports scolaires, notamment pour les lycéens inscrits à Guérande.

Transport à la demande

En complément des lignes régulières, **un nouveau système de transport à la demande est mis en place.** Il fonctionne du lundi au samedi sur les tranches horaires suivantes :

- 9 h 00 / 9 h 30
- 11 h 30 / 12 h 00
- 14 h 00 / 14 h 30
- 16 h 30 / 17 h 00
- 18 h 00 / 18 h 30 (uniquement le mercredi et le samedi)

Sur simple réservation téléphonique, vous serez pris en charge à l'un des 18 arrêts de transport à la demande que compte la commune de Batz-sur-Mer (cf. liste ci-dessous).
Valentin, Kermoisan, Casse Cailloux, Dilane, Tregate, Moulin de la Falaise, Trémondais, Ker d'Abas, Dervin, Carbonet, Place du Garnal (centre), Kervalet, Petit Bois, Govelle, La Poste (centre), Roffiat, Roche Mathieu, Les Ajoncs.

Pour les personnes à mobilité réduite, un service de transport "porte à porte" permet de se déplacer aux mêmes tranches horaires qu'indiquées plus haut. Il faudra se munir d'un certificat médical pour l'inscription ■

PLUS D'INFOS AU : **02 40 620 620**
www.lila.loire-atlantique.fr
lila.presquile@sits.loire-atlantique.fr

DE LA COULEUR DANS LES RUES

La municipalité a souhaité apporter une touche de modernité et de couleur dans la ville, avec pour thème de fleurissement pour l'été : "Multicolore". Ainsi, les jardinières défraîchies de la route du Croisic ont été enlevées, afin d'y substituer, en nombre moins important (20 pots), des pots rouges agrémentés de pittosporum. D'autres touches de couleurs sont également apparues sur les ronds-points d'entrée et sortie de ville ainsi qu'à l'hôtel de ville. Enfin, quelques pots ont été disposés depuis la gare jusqu'à la rue du Croisic afin d'orienter l'usager du train vers le centre-ville. Rappelons que la gare accueille environ 150 usagers par week-end, l'été (chiffre de fréquentation SNCF 2013). Ces pots ont été installés en mai et juin ■

CANICULE, FORTES CHALEURS
ADOPTEZ LES BONS RÉFLEXES
Mouiller son corps et se ventiler
Manger en quantité suffisante
Maintenir sa maison au frais : fermer les volets le jour
Ne pas boire d'alcool
Donner et prendre des nouvelles de ses proches
Éviter les efforts physiques
BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU
EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15
inpes

PLAN CANICULE

CANICULE, FORTES CHALEURS : ADOPTEZ LES BONS RÉFLEXES !

- Boire régulièrement de l'eau
- Mouiller son corps et se ventiler
- Manger en quantité suffisante
- Ne pas boire d'alcool
- Éviter les efforts physiques
- Maintenir sa maison au frais : fermer les volets le jour
- Donner et prendre des nouvelles de ses proches ■

POUR TOUTES AUTRES QUESTIONS :
> un numéro d'information est disponible du 08 juin au 31 août :
0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe)
www.sante.gouv.fr/canicule • www.meteo.fr

Si vous vivez seul(e), il est fortement conseillé de laisser vos coordonnées au Centre communal d'action sociale de la commune de Batz-sur-Mer afin qu'en cas de fortes chaleurs, un agent municipal puisse vous contacter et vérifier que vous n'avez besoin de rien. Centre communal d'action sociale : **02 40 23 92 25 - ccas@mairie-batzsurmer.fr**

UNE PAGE FACEBOOK POUR L'ESPACE JEUNES LA HURLETTE

NOUVEAU !

L'espace Jeunes La Hurlette a créé sa page sur Facebook et l'a ouverte officiellement le vendredi 5 juin 2015 !
En effet, l'espace Jeunes poursuit sa démarche de fédérer les jeunes autour de projets qui regroupent leurs différents centres d'intérêts. Ce lieu permet aux jeunes de devenir autonome à la fois en proposant, partageant et décidant collectivement, à la fois en agissant concrètement à la réalisation de leurs projets pour les rendre réalité.

Des envies, des idées, les jeunes en ont plein !

La semaine, les jeunes sont au collège ou au lycée ; pour organiser leurs week-ends ou leurs vacances, c'est plus facile de le faire à plusieurs et de partager ses idées, ses sorties, ses voyages… Exprimer ses envies instantanément, partager les photos de leur artiste ou sportif préféré, de leur lieu favori… Voilà l'objectif de la page Facebook de l'espace Jeunes la Hurlette : permettre aux jeunes d'échanger en attendant le week-end ou les vacances pour se retrouver.

Un lieu d'information aussi

Cette page sera également dédié à informer les jeunes de l'ensemble des événements proposés sur la commune ou la Presqu'île, susceptibles de les intéresser : forum sur les jobs d'été, sortie aux fêtes locales, tournoi de sport, initiatives citoyennes autour des déchets, etc.

L'objectif pour la municipalité est de renforcer ses liens avec la jeunesse Batzienne, de les écouter, de les conseiller, de les orienter et surtout les accompagner dans la concrétisation de leurs projets ■

René Rostan (Batz-sur-Mer)
Soleil couchant et enfant au Port Saint-Michel

CONCOURS
PETITES CITÉS DE CARACTÈRE®

Le jeudi 21 mai, les membres du jury du concours de photographies Ma Petite Cité de Caractère® composé de :

- Adeline L'Honen, *maire*
- Evelyne Provost, *adjointe au maire déléguée à la culture*
- Philippe Romillat, *conseiller municipal délégué à la culture*
- Renée Schaefer, *conseillère municipale déléguée à l'animation*
- Arnaud Dréan, *photographe professionnel*
- Eline Briand, *directrice du groupe scolaire Alain BOUTLE*
- Laurent Blohorn, *petite cité de caractère*
- Vincent Uguen, *responsable de l'Office de Tourisme*

se sont réunis pour déterminer les 8 photographies qui seront exposées sur les totems trifaces destinés à promouvoir Batz-sur-Mer, Petite Cité de Caractère®, vue par le regard de ses habitants et de ses visiteurs.

Au total, 39 personnes ont envoyé une ou plusieurs photographies. Le jury a observé 167 photographies dont les caractéristiques techniques répondaient aux attentes, à savoir une définition assez fine pour l'agrandissement et l'exposition en extérieur.

Les membres du jury se sont exprimés sur trois critères :

1 > Qualité de la prise de vue
2 > Originalité du sujet
3 > Respect du thème

Chaque photographie a été présentée sous couvert d'anonymat de l'auteur. Dans une ambiance "bon enfant", **le choix de 8 photographies** s'est porté, à l'unanimité sur :

1 > René Rostan (Batz-sur-Mer)
Soleil couchant et enfant au Port Saint-Michel

2 > Caroline Paux (Malakoff) - *Les marais salants*

3 > Michel Martinet (Batz-sur-Mer)
Porte chapelle de Kervalet

4 > Joëlle Morin - *Plage Saint-Michel*

5 > Joëlle Morin - *Salicornes dans les marais*

6 > Florent Féchant (Herbignac)
Rue de la chapelle - Kervalet

7 > Photographie choisie pour représenter Batz-sur-Mer au Croisic : Caroline Paux (Malakoff) - *Plage Saint-Michel*

8 > Photographie choisie pour représenter Batz-sur-Mer à Piriac-sur-Mer : Jean-Marc Pinet (Les Ponts de Cé)
Chapelle du Mûrier

18 photographies supplémentaires ont retenu l'attention du jury et seront utilisées dans différents supports (web, multimedia et print) pour promouvoir Batz-sur-Mer, Petite Cité de Caractère®.

2

3

4

5

6

7

8

Les photographies sont exposées depuis le 18 juin, sur l'estacade, rue de la Plage.

SILÈNE / 1ER JUILLET

La Silène, bailleur social, organise des rencontres avec les locataires des habitations qu'elle gère. La prochaine réunion se tiendra le 1er juillet à partir de 16h30. À cette occasion, Madame Adeline L'Honen, maire, a émis le souhait d'aller à la rencontre des habitants de Batz-sur-Mer, aux côtés du président de la Silène, David Samzun, également maire de Saint-Nazaire. (À l'heure du bouclage du magazine, M. David Samzun a confirmé sa venue) ■

Les enfants de l'accueil de loisirs ont profité de l'événement "Un goût de printemps" pour aller à la rencontre des producteurs locaux et chefs cuisiniers de la région. Dégustations au programme !

UN GOÛT DE PRINTEMPS

Dans le cadre de l'opération "Un goût de printemps", organisée par les Sites remarquables du goût, l'Office de tourisme de Batz-sur-Mer a lancé un marché du terroir de 9 h à 13 h dans la Chapelle du Mûrier le mercredi 3 juin.

Avec les partenaires du marché du terroir (Établissement Craussier, Atelier de Valérie, Boulangerie Manceau, Trad Y Sel, Aux Gourmandises du Marais, M. Donini, Moulin de la Falaise, Les jardins de la mer, Lattelier, La diablotine, Les bouchoteurs de Pénestin, L'espace escargot, Burban production), les agents municipaux ont élaboré un rallye gourmand à destination des enfants. Ce rallye consistait pour les enfants à répondre à des questions liées au patrimoine gastronomique local pour le découvrir, déguster des produits locaux, d'autre part. Mais aussi pour les enfants se sont faits aider par les producteurs présents ainsi que par l'établissement Craussier qui participait dans sa boutique.

Un tirage au sort parmi les bonnes réponses a été effectué : les gagnants sont Elouwan et Judikaël SENOBLE. Ils ont reçu des lots concoctés par nos partenaires ■

101 LOGEMENTS À BATZ-SUR-MER : PROCHAINE ÉTAPE, LA COMMERCIALISATION

Le programme de logements à la ZAC de la Pigeonnière est passé à la vitesse supérieure. Le diagnostic archéologique réalisé du 16 au 19 mars 2015 a conclu dans son rapport que des fouilles complémentaires n'étaient pas nécessaires.

Et les prélèvements réalisés sur le site le 8 avril 2015 démontrent l'absence de pollution. Un panneau d'information a été installé par l'aménageur pour présenter le programme :

- 14 terrains à bâtir primo-accédant ;
- 50 terrains à bâtir ;
- 13 terrains à bâtir soumis à plan de masse pour primo-accession ;
- 10 collectifs en locatif social ;
- 14 maisons individuelles groupées en accession aidée.

Planning prévisionnel :

- Lancement de la commercialisation : Septembre 2015
- Démarrage des travaux de viabilisation : 1er trimestre 2016

À VENIR : l'aménageur s'est engagé à organiser une réunion à la rentrée 2015 avec la municipalité, l'architecte urbaniste, et les futurs acquéreurs pour présenter le projet ■

Le panneau pour la commercialisation a été posé le 12 juin

L'AVENIR DE BATZ-SUR-MER, CE SONT NOS ENFANTS !

L'ÉQUIPE MUNICIPALE S'INVESTIT AU QUOTIDIEN POUR FAIRE DU PASSAGE DE CHAQUE ENFANT DANS UN DE NOS ACCUEILS MUNICIPAUX UN MOMENT QUI PARTICIPE À SA CONSTRUCTION : ACTIVITÉS, JEUX, DÉCOUVERTE… UNE ATTENTION TOUTE PARTICULIÈRE LEUR EST RÉSERVÉE AFIN QU'ILS S'ÉPANOUISSENT DANS LES MEILLEURES CONDITIONS.

POUR LES ENFANTS, QUEL EST LE PROGRAMME CET ÉTÉ ?

Construction d'un radeau, Kin-ball, équitation, expériences scientifiques, atelier cuisine… Et si vos enfants venaient passer quelques jours à l'accueil de loisirs cet été ? Rue Vaucourt Singer, les animateurs les accueilleront du lundi au vendredi de 7 h 30 à 19 h. À travers des jeux sportifs, des réalisations artistiques, des sorties culturelles mais aussi des temps de lecture ou de découverte de la nature, chaque enfant pourra profiter pleinement de ses vacances. Votre enfant est passionné de danse, musique, sports ou cuisine ? Des stages sont également proposés chaque semaine pour petits et grands. N'hésitez pas à demander le programme aux équipes d'animation, à l'accueil de la mairie ou bien sur son site internet :
www.batzsurmer.fr

centredeloisirs@mairie-batzsurmer.fr
Tél. 02 40 23 99 57

Et pour les plus grands ?

Les jeunes de 11 à 16 ans sont accueillis tout l'été à l'Espace Jeunes de la Hurlette. À quelques pas de la plage Valentin, chacun peut venir se retrouver entre amis pour discuter, jouer, faire du sport, cuisiner et… Proposer ! Les animateurs sont présents pour organiser, avec vous, sorties, soirées, visites et projets de vacances. En manque d'idées ? Laissez-vous guider par l'équipe d'animation qui vous informera du programme par quinzaine.

Et pour commencer à penser aux vacances voici quelques dates :

- Pinata le 08/07
- Soirée Amérique du Sud le 09/07
- Dodge ball et karting le 10/07
- Soirée sur les quais du Croisic le 13/07 ■

jeunesse@mairie-batzsurmer.fr
Tél. 02 40 23 18 36

Espace Jeunes La Hurlette

CHASSE À L'ŒUF

Samedi 14 avril, ce sont plus de 70 enfants qui ont parcouru le Parc Vaucourt Singer pour un après-midi festif à la recherche des œufs de Pâques. Accompagnés de leurs parents, petits et grands ont dû faire preuve de minutie pour associer les couleurs et les formes et obtenir la récompense tant méritée : des œufs en chocolat à dévorer.
L'après-midi s'est poursuivi par un spectacle de ballon animé par l'artiste clown Balthaz'art. Pour finir, les enfants sont entrés en scène vêtus de leurs plus beaux costumes et ont accompagné en chanson le groupe Tout'petit bal dans son spectacle dansant ■

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT, LES JEUNES BATZIENS ACCOMPAGNÉS DE L'ASSOCIATION DECOS VOUS INFORMENT

Vendredi 31 juillet, les marchands de fruits et légumes seront accompagnés d'un nouveau stand. Les jeunes de la Hurlette, et l'association DECOS, organisent un atelier de sensibilisation à la protection de l'environnement. De 10 h à 13 h, vous pourrez venir tester vos connaissances en participant à une animation ludique et pédagogique.
RENDEZ-VOUS, place du Mûrier, sur le marché hebdomadaire, vendredi 31 juillet de 10 h à 13 h ■

RELAIS D'ASSISTANTS MATERNELS : UN OUTIL AU SERVICE DES TOUT-PETITS

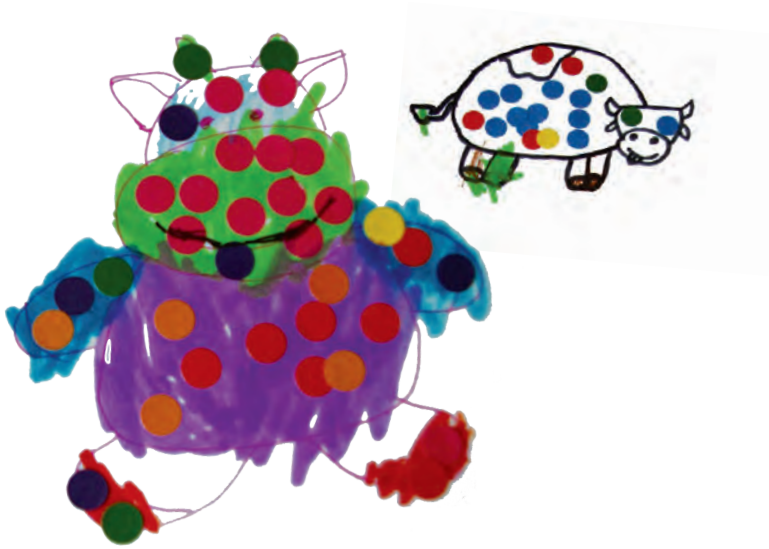

Mis en place par les villes de Batz-sur-Mer et du Pouliguen, le Relais Assistants Maternels (RAM) est un lieu d'informations, d'échanges et d'accompagnement au service des assistantes maternelles agréées et des parents.

Le RAM est un service public libre et gratuit, animé par Nathalie Audonnet, éducatrice de jeunes enfants. Outre la diffusion d'informations pratiques et de conseils en matière, par exemple, de contrat et de législation, le RAM organise des animations collectives autour de la psychomotricité, de l'éveil ou des livres.

Certaines assistantes maternelles ne pouvant ou ne voulant pas se déplacer pour venir aux animations mises en place, cette année **une valise d'activités** a été créée. Cette valise peut être empruntée par les assistantes maternelles qui utilisent chez elle le matériel à leur disposition pour une ou plusieurs semaines.

Elle est constituée de livres, d'un livret de chansons, de petits jeux (train en bois, animaux, jeu de memory), d'emporte pièces, de gommettes sur le thème de la ferme. Les professionnel(le)s y trouvent également un cahier avec des recettes pour faire de la pâte à sel et de la pâte à modeler maison. Ils/elles sont invité(e)s à remplir ce cahier en y notant des anecdotes, en y collant des photos d'enfants en situation de jeu ou en le décorant avec des dessins ou des collages.

Plusieurs assistantes maternelles ont déjà emprunté cette valise dont le contenu les a satisfaites ainsi que les enfants. Ce matériel peut encore être prêté jusqu'à la fin du mois d'août. À partir de fin septembre, de nouveaux jeux garniront cette valise en fonction d'un thème différent.

De plus, les premiers lundis du mois de 10 h à 11 h, une animation basée sur la manipulation est proposée dans la salle d'attente de la permanence du RAM. Les enfants accompagnés de leur assistante maternelle peuvent s'y retrouver et jouer avec de la pâte à sel, des graines, des légos ou des briques. L'objectif de ce moment est de permettre aux assistantes maternelles de sortir de leur isolement en rencontrant d'autres collègues, de pouvoir échanger avec l'animatrice du RAM sur leur pratique professionnelle, de proposer des activités qu'elles ne peuvent pas faire à leur domicile ■

PERMANENCE à Batz-sur-Mer : Chaque lundi de 9 h à 12 h, dans les locaux du Centre médico-social
Rue Vaucourt-Singer - **Tél. 02 40 23 89 60**

RENOUVELLEMENT DU MARCHÉ DE RESTAURATION SCOLAIRE

La restauration des enfants scolarisés sur la commune se fait par un système dit de "liaison froide" : les menus sont préparés par un prestataire et les agents municipaux réchauffent et mettent en valeur les plats proposés. Ce marché est aujourd'hui confié à la société Médirest pour une durée de trois ans. Il arrive à échéance à la fin de l'été. Ainsi, une consultation auprès des sociétés de restauration est en cours.

Les deux écoles ont été consultées pour recueillir les pistes d'amélioration souhaitées. La municipalité a aussi décicé de renouveler ses exigences autour de critères spécifiques : garantir une traçabilité des aliments quels qu'ils soient, favoriser l'approvisionnement de proximité et les circuits courts, avoir une plus grande part de bio, favoriser la qualité et la diversité des aliments. Les menus devront tenir compte de la saisonnalité. La suite à la prochaine rentrée scolaire ! ■

INFORMATION RENTRÉE SCOLAIRE

Bien que l'été vient seulement de débuter, voici quelques informations à noter pour la rentrée scolaire :

Accueil de loisirs

À partir du mercredi 2 septembre, les horaires de l'accueil de loisirs changent. Les enfants seront accueillis de 12 h à 18 h 30 la structure étant fermée le mercredi matin. Durant les vacances scolaires, les horaires ne changent pas, les enfants pourront venir en journée complète ou demi-journée du lundi au vendredi.

TAP

DES TAP À L'ÉCOLE PRIVÉE ?

L'équipe municipale s'est engagée à participer à l'épanouissement de tous les jeunes de la commune en leur proposant des Temps d'activités péri-éducatives de qualité tant dans leur contenu qu'au niveau des agents encadrants ou des intervenants. Le 1er juin, la municipalité a présenté à l'établissement privé Sainte Marie - Saint Pierre 3 scenarii pour permettre aux élèves de bénéficier des mêmes activités que leurs camarades du groupe scolaire public Alain BOUTLE.

> **Scénario 1 :** Créneaux en début d'après-midi avant ceux de l'école publique aux plages horaires variables le lundi de 13h45 à 14h45, mardi et jeudi de 13h45 à 15h30. Les TAP se dérouleraient dans les deux établissements privés, sans recrutement complémentaire en mutualisant les intervenants sous réserve de l'acceptation des agents.

> **Scénario 2 :** 3 heures de TAP en un seul créneau le mercredi matin (si cours le samedi, dans le cadre de l'application de la réforme des rythmes scolaires, à savoir de réduire les heures d'apprentissage quotidiennes) ou le vendredi après-midi. Les enfants seraient accueillis dans les deux structures Jeunes de la commune afin qu'ils aient accès à l'ensemble du matériel et qu'ils évoluent dans des locaux adaptés (Accueil de loisirs à Vaucourt-Singer et Espace Jeunes La Hurlette). Ce scénario nécessitera pour le vendredi d'organiser le déplacement des écoliers vers l'activité. Pour le mercredi matin, les parents amèneraient les enfants directement dans les locaux.

> **Scénario 3 :** pendant la "pause méridienne", un créneau de 45 min de 13h à 13h45, les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Si ces trois propositions ont été présentées c'est parce qu'elles permettent de réduire les temps d'apprentissage quotidiens, dans l'esprit de la loi de la réforme des rythmes scolaires. **C'est aussi, parce que la municipalité peut s'y engager !** En effet, ces trois situations lèvent l'obstacle majeur de la capacité de la municipalité à recruter. La commune est éloignée des sites universitaires ou d'écoles qui accueillent les jeunes majeurs, un public en recherche de travail à temps non complet. Les candidats diplômés et qualifiés pour encadrer les enfants sont donc rares sur notre territoire.

Échauffement de boxe thaï

Malgré ces propositions, la majorité des parents, représentés par l'APEL et l'OGEC, ainsi que l'équipe enseignante de l'établissement privé ont décidé de ne pas appliquer la réforme des rythmes scolaires. Ce ne sera donc pas pour cette rentrée 2015/2016, -peut-être- pour la rentrée suivante.

Les élus ont, eux, regretté ne pas pouvoir faire bénéficier aux enfants de ces établissements les mêmes activités péri-éducatives de qualité que celles proposées aux élèves du groupe scolaire Alain BOUTLE.

Pour le groupe scolaire Alain BOUTLE, c'est reparti !

Après une première année de lancement des Temps d'Activités Péri-éducatifs (TAP), les équipes seront prêtes, dès septembre à accueillir petits et grands. Les lundis de 15 h 00 à 16 h 30, les mardis et jeudis de 15 h 40 à 16 h 30 animateurs et intervenants associatifs initieront vos enfants à des activités aussi variées que ludiques.

L'inscription aux temps d'activités péri-éducatifs est établie pour une année entière. Ensuite, les élèves de cycle 2 et 3 devront choisir, entre chaque période de vacances, leur activité. Concernant les élèves de cycle 1, la classe participera collectivement à une activité différente les lundis, mardis et jeudis. Comme pour les plus grands, ces activités évolueront à chaque nouvelle période scolaire ■

PLUS D'INFOS : Clara BERNIER (service Enfance Jeunesse)
jeunesse@mairie-batzsurmer.fr - 02 40 23 92 25

PERMANENCE D'INSCRIPTION : Groupe scolaire Alain BOUTLE - Rue Alain Boutle - 44740 Batz-sur-Mer
Mail : ecole.alain-boutle@wanadoo.fr
École maternelle : 02.40.23.30.37 / Fax : 02 40 23 81 82
École primaire : 02 40 23 92 58

Mme BRIAND, directrice de l'école publique, sera présente pour les inscriptions scolaires le vendredi 28 août 2015. Les parents peuvent la contacter au 06 33 51 49 38 ou à l'école.

TOUT SAVOIR SUR CE QU'IL SE PASSE OU VA SE PASSER À BATZ-SUR-MER

CHAQUE ÉTÉ, BATZ-SUR-MER S'ANIME AUX COULEURS DE L'ÉTÉ ET VIT AUX RYTHMES D'UNE PROGRAMMATION ÉCLECTIQUE, CONVIVIALE ET FAMILIALE POUR FAIRE DES VACANCES DE CHACUN, UN BON MOMENT QU'ON AIME SE RAPPELER AU RETOUR À LA VIE QUOTIDIENNE.

Pour les Batziens et les Batziennes, c'est une façon de partager avec les estivants leur ville sous un autre jour, celui de la fête ! Pour accéder aux informations pratiques, touristiques et surtout aux animations, vous pouvez vous informer sur :

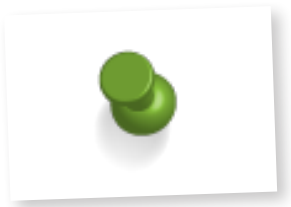

LES PANNEAUX D'AFFICHAGE

- **Panneau affichage municipal** pour l'information des manifestations organisées par la municipalité ou en partenariat.
- **Panneau affichage associatif** pour l'information des manifestations organisées par les associations (don du sang, visite de l'église Saint-Guénolé…). L'affichage est assuré par les associations.
- **Panneaux information plages** pour l'information sur la réglementation de la baignade, des activités nautiques dans les eaux baignant les plages de la commune de Batz-sur-Mer, la qualité des eaux.
- **Panneaux affichage libre** pour l'information des manifestations sur la commune et à l'extérieur de la commune.

LES SITES INTERNET ET RÉSEAUX SOCIAUX

- Le site Internet de l'Office de Tourisme : **www.ot-batzsurmer.fr**
- Le site Internet de la ville de Batz-sur-Mer : **www.batzsurmer.fr**
- Page Facebook : **www.facebook.com/batzsurmer**
- Page Twitter : **www.twitter.com/BatzsurMer**

LES CONSEILLERS EN SÉJOUR DE L'OFFICE DE TOURISME

À votre service, ils vous accueillent tous les jours de 9 h 30 à 18 h 30 au 25 rue de la Plage face à la Tour Saint-Guénolé en centre-bourg.

Vous pouvez aussi les appeler au +33(0)2 40 23 92 36 ou les contacter par mail à : officetourisme@mairie-batzsurmer.fr
Coordonnées GPS : latitude : 47.277641 Longitude : -2.479422

EN ÉTÉ, LA COMMUNE SE PLIE EN 4

Toute l'année, la commune de Batz-sur-Mer compte 3 129 habitants. L'été, la population est multipliée par 6 et atteint près de 18 000 personnes ! Pour garantir à chacun le même niveau d'exigence dans la qualité de notre accueil tout au long de l'année, la municipalité comme tous les acteurs du tourisme local, renforce ses effectifs.

L'accueil, la propreté, le fleurissement de la commune mais aussi l'animation et la sécurité sont naturellement concernés par ces accroissements estivaux de personnels. Ainsi près de 30 agents publics saisonniers rejoignent les équipes de l'Office de Tourisme, des espaces verts, des services techniques (propreté urbaine, des plages et festivités), de l'Enfance-Jeunesse (centre de loisirs 3/10 ans et Espace Jeunes La Hurlette 11/16 ans) ou encore de la police municipale.

Pour assurer la sécurité de la baignade, la municipalité emploie des maîtres-nageurs sauveteurs dans le cadre d'une convention avec la SNSM. Ainsi les plages sont surveillées en juillet et août à la Govelle et à Valentin.

2/3 des effectifs de renfort sont des hommes mais la tendance d'embauche des femmes, notamment aux espaces verts est à la hausse avec l'arrivée de deux personnes dès le mois de juillet.

Dans le cadre de la gestion des ressources humaines, les élus ont émis le souhait de laisser la possibilité aux jeunes de moins de 16 ans de postuler aux emplois saisonniers, comme le permet le Code du Travail sous couvert d'une autorisation parentale et de la présence d'un responsable de service. Cette année, les seules demandes reçues concernaient les postes de nettoyage des plages, et ceux-ci ne répondent pas aux critères d'embauche d'un mineur au sein d'une collectivité locale ■

LES PETITS PLUS

LES MARCHÉS D'ÉTÉ

Les marchés diurnes se tiennent Place du Mûrier (centre-bourg) tous les lundis et vendredis en juillet et en août de 8 h à 13 h : les challands proposent une grande variété de produits alimentaires et non alimentaires.

Les marchés nocturnes se tiennent Grande Rue (centre-bourg) quatre mardis en juillet et en août de 18 h à 23 h : les commerçants proposent des produits artisanaux et locaux dans une ambiance animée et rythmée par des groupes ou des fanfares :

> **Mardi 7/07 :** Ambiance guinguette
> **Mardi 21/07 :** French Quarter
> **Mardi 11/08 :** Oozband
> **Mardi 18/08 :** Dégâts d'chez nous

SPORTS NAUTIQUES : L'ÉCOLE DE VOILE VALENTIN

Implantée sur la plage Valentin, l'école de voile est un établissement de la Ligue de l'Enseignement Vacances Pour Tous. Ouverte de mars à octobre, elle accueille des individuels, groupes, classes de découverte, séminaires sur des activités catamaran, planche à voile, paddle board et croisière.

Durant les vacances scolaires, des stages sont programmés pour tous, adultes seniors ados et enfants dès 6 ans sur Catamaran jeunes et adultes (Hobie), planche à voile Kona link, Optimist, Philéas et habitable. Pour ceux qui le souhaitent, vous avez également la possibilité de prendre des cours particuliers et/ou de louer du matériel. L'ensemble de la flotte de l'école est récente et régulièrement entretenue. En dehors de l'offre classique de l'école de voile, des sorties en voilier de 10 m au départ du Croisic sont organisées pour la journée (île d'Houat) ou ½ journée. Une Formule "Famille" propose également une sortie découverte du port du Croisic côté mer, sortie "BZH" avec navigation en catamaran + repas crêpes (et vous repartez avec des images vidéos de votre sortie sur l'eau). Il existe des conditions particulières pour les jeunes scolarisés sur la presqu'île (moins 50%) ■

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS : Contactez l'équipe au **02 40 23 85 28**
ou sur le site **www.ecoledevoilevalentin.fr** ou par mail à valentin@laligue.org

Tout l'été, Juan Carton, artiste nantais, expose ses aquarelles à l'école de voile Valentin. Rendez-vous sur sa page Facebook pour découvrir tout son univers… **fr-fr.facebook.com/pages/Juan-Carton-latelier /301160109920378**

LES RENDEZ-VOUS FESTIFS DE L'ÉTÉ !

Chapelle Saint Marc de Kervalet

Petites Cités de Caractère®
"vue par moi, habitant, visiteur"

Le temps est incertain
mais on joue quand même

DÉCOUVREZ
le programme complet dans le livret de la saison culturelle 2015 Batz'Arts été

PARTAGER LA VILLE, ENSEMBLE

LES CAMPING-CARS

La municipalité a décidé de mieux organiser l'accueil des camping-caristes en les informant sur leur possibilité de séjourner à Batz-sur-Mer. Un dépliant a été réalisé à cet effet, disponible en téléchargement sur le site Internet et à l'Office de Tourisme.

L'été, la fréquentation de notre petite commune augmente significativement. De 3 120 habitants, la population peut atteindre 18 000 personnes. Alors, pour garantir à chacun l'assurance de passer de bonnes vacances, et pour préserver l'environnement fragile de Batz-sur-Mer, son océan et ses marais salants, en particulier, il convient de mettre en place une réglementation à respecter en particulier pour le stationnement et les aires de service :

Le stationnement des camping-cars (autocaravanes) est autorisé à Batz-sur-Mer sauf :

- S'il s'avère être dangereux, gênant ou abusif (art. R.417-9 et suivants du Code de la route).
- S'il existe une interdiction spécifique faisant l'objet d'une signalisation réglementaire (arrêté municipal n° 15.0028 du 12 mars 2015).
  D'autre part, l'aire de service offre la possibilité de faire une étape de courte durée (48h max., soit 2 nuitées).
- Obligation d'hébergement dans les campings ou aires de service entre 20 h et 9 h 00.

Le respect de l'environnement est notre priorité, participez avec nous à sa protection :

- Le déballage de matériel (auvent, tente, table, barbecue, linge…) n'est pas autorisé sur les lieux de stationnement.
- Merci de veiller à la propreté des lieux et à la tranquillité du voisinage.
- Les déchets ménagers, les emballages légers, le verre et les journaux et magazines sont à déposer dans les conteneurs spécifiques disposés en divers lieux de la commune.
- En dehors des bornes de service spécifiques, toute vidange des eaux grises ou noires est strictement interdite car ces déversements ont un impact direct sur la qualité des eaux de l'Océan comme des marais salants ■

LA QUALITÉ DES EAUX : UN ENJEU POUR LE TERRITOIRE

De passage ou habitants à l'année ou de longue durée sur Batz-sur-Mer, il est important de connaître le milieu dans lequel on vit et dont on consomme les ressources naturelles. L'eau est précieuse, chacun le sait. Mais quels sont les gestes individuels et collectifs qui peuvent :

1 > Préserver sa qualité
2 > Éviter la pollution

La caractéristique de Batz-sur-Mer comme des communes de la Presqu'île est sa situation géographique et les diverses utilités de l'eau : côté océan et marais salants, l'eau est aussi un lieu de reproduction, un espace géré par les professionnels. Régulièrement les pêcheurs, conchyliculteurs et paludiers sont sensibilisés aux outils et moyens naturels pour préserver l'environnement de leur activité professionnelle.

Les collectivités territoriales, comme les municipalités, sont également très impliquées dans la lutte contre les pollutions. A Batz-sur-Mer, les agents des espaces verts entretiennent massifs et rues avec des techniques "propres" : désherbage thermique, paillage, gestion différenciée… La commune adhère à la charte "jardiner au naturel, ça coule de source" et mène régulièrement des campagnes de sensibilisation pour l'entretien des espaces verts et des espaces fleuris sans pesticides. La gestion des déchets et la propreté de la commune sont également des signes forts d'engagement pour des eaux propres. **Des sacs sont mis à disposition gracieusement par la commune** à différents endroits qui jalonnent la promenade des propriétaires de chiens, par exemple.

Pourquoi tant de précautions et d'attention ? Les réseaux d'eaux pluviales se déversent naturellement dans l'Océan, c'est pourquoi, seule l'action collective peut garantir à chacun

des eaux de baignade non polluées mais aussi des coquillages de qualité dans nos assiettes !

Tous, nous avons notre rôle à jouer

Les habitants, propriétaires et/ou locataires, doivent s'assurer de la mise aux normes de leur système d'assainissement et l'entretenir. Et chaque personne qui habite ou visite Batz-sur-Mer est responsable de ses gestes pour préserver l'environnement : déchets, ramassage des déjections canines, jardinage sans pesticide, non déversement des eaux sales dans les caniveaux…

Cap Atlantique teste régulièrement l'eau, tout comme l'Agence régionale de Santé. À partir de ces résultats, la Préfecture interdit ou autorise la pêche à pied et la baignade. **Et tous, nous voulons profiter de ce petit paradis préservé. Ensemble, nous allons le protéger !** ■

LE STATIONNEMENT EN ZONE BLEUE : UNE CHANCE POUR CHACUN D'ACCÉDER FACILEMENT AUX COMMERCES ET SERVICES DE CENTRE-VILLE

La zone bleue permet de faciliter l'accès aux commerces, services et équipements du centre de la commune. Ce dispositif vise à inciter les Batziennes et les Batziens ainsi que les visiteurs de Batz-sur-Mer à fréquenter les commerces locaux et les lieux de services (médicaux et paramédicaux,…) en leur assurant de trouver une place de stationnement à proximité.

Le principe :

Le stationnement est GRATUIT mais il est LIMITÉ à 1 h 30 :

- Rue des Etaux, face au numéro 18 et jusqu'au numéro 9 inclus
- Rue Charles De Gaulle
- Place du Garnal
- Rue Jean XXIII
- Place de la Mairie
- Grande Rue

Du 31 mars au 30 septembre, du lundi au samedi entre 9 h et 12 h 30 et de 14 h 30 à 17 h 30.

- Rue du Croisic sur les places en épi du parking de la Poste

Du 1er juillet au 31 août, du lundi au samedi entre 9 h et 12 h 30 et de 14 h 30 à 17 h 30, le stationnement est limité à une durée maximale de 30 minutes.

- Place Honoré de Balzac

Le stationnement est réglementé pour la période du 1er juillet au 31 août, uniquement les lundis et les vendredis entre 9 h et 13 h (jours de marché), la durée de stationnement est limitée à une durée maximale de 1 h.
Stationnement en arrêt minute : 15 minutes maximum

- Place du Garnal (face au PMU)
- Rue Jean XXIII (face aux n° 5/46/48)

Les automobilistes doivent apposer en évidence sur leur pare-brise en indiquant leur heure d'arrivée le disque de stationnement conforme aux normes européennes.

L'infraction est constatée lorsque :

> Le disque n'est pas apposé, n'est pas visible ou lisible, n'est pas conforme au modèle agréé ou que l'heure indiquée ne correspond pas à la période de stationnement du véhicule ;

> Le véhicule stationne sur un même emplacement depuis plus de 1 h 30, 1 h, 30 ou 15 minutes en fonction du lieu de stationnement ■

BERNARD BARAUD, POÈTE BATZIEN

LORSQUE L'ON PASSE LA PORTE DE LA VILLA SAINT-MICHEL, DU PORT ÉPONYME, AU CŒUR DE BATZ-SUR-MER, UN PETIT JARDIN FLEURI NOUS ACCUEILLE TEL UN SAS PAISIBLE AVANT D'ENTRER DANS LA MAISON DES MOTS QUI VOLENT, SE VOLENT, QUI VIRENT ET REVIRENT…

Bienvenue chez Monsieur et Madame Baraud des hôtes très accueillants, et très bavards lorsqu'il s'agit de présenter leur passion : la poésie. Classique ou libre, chacun se distrait dans son champ et cultive l'art des mots, du sens, de la mélancolie, de l'Histoire, de la passion. Car c'est leur deuxième point commun avec l'écriture : l'art de s'impliquer corps et âmes.

Professeur d'enseignement général (français, histoire-géographie), Monsieur Baraud découvre Batz, pour la première fois en 1950. Son attachement particulier à la commune se renforce les années passant pour se concrétiser en 1980, alors qu'il demande sa mutation pour y établir sa résidence principale.

Arrivé à la retraite, son amour pour la poésie le pousse à encourager sa femme, également institutrice, à participer à un concours de nouvelles, qu'elle remporte. D'autres suivront.

À son tour, Madame Baraud le pousse à présenter ses créations. Passionné de poésie classique, Bernard Baraud aime les règles associées à la musique. Il concentre son esprit artistique à la rédaction de rondel, exercice exigeant une grande rigueur, et une culture des mots et du rythme… pour faire naître dans l'écrit la musicalité.

C'est alors que le couple Baraud parcoure la France, à la conquête de prix, qu'il gagne par dizaine. Tous ont une histoire bien particulière, tous revêtent un symbole fort. Des rencontres et des anecdotes, il y en eut beaucoup.

Des reconnaissances, aussi. Ainsi, un des sonnets de Monsieur Baraud, "Holocauste à Thibérine", premier prix au concours de poésie de Montmélian (74), s'est fait remarquer par un des organisateurs de la Semaine de la musique, qui l'a choisi afin qu'il soit lu en public par Mickaël Lonsdale dans la cathédrale de Béziers. Pendant ces années, des centaines de poésies sont écrites par l'un et l'autre, des milliers de kilomètres sont parcourus et les mots échangés au gré des rencontres, se comptent en millions. Et les jours sont passés au rythme des différents concours.

Mais la consécration, Monsieur Baraud vient tout juste de la recevoir. Le 4 mai dernier, les mainteneurs de l'Académie des Jeux Floraux, une institution qui récompense les meilleurs poètes d'une fleur depuis plus de 7 siècles, lui ont remis, le premier prix, la Violette d'argent, au Capitole à Toulouse.

Monsieur Bernard Barraud a reçu le premier prix "La Gède d'or" décerné par le jury le vendredi 12 juin 2015.

Le Graal

Le couple Baraud laisse à Batz-sur-Mer l'empreinte de la poésie, qu'ils ont partagé pendant de nombreuses années. Grâce à eux, elle a envahi rue, ruelle et café de Batz-sur-Mer pour se lire en public. Aujourd'hui, la librairie La Gède aux livres relance la mode de cette écriture chantante en organisant la Gède d'or, un concours de poésie dans le cadre de l'événement national "Le printemps des poètes" (en savoir plus pages 26/27), ouvert aux petits comme aux grands. Et ô étonnement, c'est la poésie de Monsieur Baraud, qui sous forme anonyme, a été unanimement choisi pour recevoir la Gède d'or, cette année 2015.

Comme dirait les mainteneurs, à la fin des Jeux Floraux "Les Jeux sont clos". Cahiers et crayons ont laissé place aux registres de généalogie, une nouvelle -et dévorante !- distraction tant la lignée est grande et la passion sans limites. Monsieur Baraud se plonge désormais dans l'histoire familiale, laquelle n'a presque plus de secrets de filiation depuis le XVI^{e} siècle ■

Petit lexique des poètes

Un rondel est un poème à forme fixe, construit sur deux rimes et comportant un refrain, à l'instar du rondeau et du triolet. Il est composé le plus souvent de treize vers octosyllabiques répartis en trois strophes.

Le rondel, dont l'origine est française, a été en vogue entre les XIV^{e} et XVI^{e} siècles avant d'être repris par quelques poètes, en France et dans d'autres pays européens, vers la fin du XIX^{e} siècle, comme Mallarmé ou plus récemment André Breton.

Source : Wikipedia

DÉCOUVRIR BATZ-SUR-MER, AUTREMENT…

ENVIRONNEMENT DE CHOIX POUR S'ÉVADER, SE RESSOURCER, RENCONTRER ET PROFITER DE LA VIE, BATZ-SUR-MER TIENT AUSSI SA RENOMMÉE DE SES SPÉCIALITÉS GASTRONOMIQUES… DE PLUS EN PLUS, VENIR À BATZ-SUR-MER C'EST L'ASSURANCE POUR LES PAPILLES DE DÉGUSTER DE SAVOUREUX METS, ORIGINAUX, LOCAUX ET DE SAISON, DONT LA RÉALISATION DÉVOILE UN GOÛT DE SAVOIR-FAIRE ET D'AIMER-FAIRE.

La commune de Batz-sur-Mer est connue pour sa tour, sa situation presqu'îlienne entre les marais salants et l'Océan. Pour y vivre à l'année, en saison estivale ou pour les vacances scolaires, Batz-sur-Mer est un écrin recherché pour son calme, son micro-climat hérité de sa géographie en littoral, la convivialité et le dynamisme de ses habitants, de ses commerçants et de ses associations… **Le paradis sur terre !**

Depuis un peu plus d'un an, la municipalité de Batz-sur-Mer a décidé d'étendre la valorisation de ses atouts à la gastronomie. En effet, ils garantissent ainsi aux consommateurs de manger local en prenant du plaisir grâce à la culture, l'élevage, la création de produits et des savoir-faire artisanaux comme à la maison.

En effet, restaurateurs et artisans du goût comme distributeurs batziens engagés dans une démarche qualité, s'accordent pour proposer à leur clientèle uniquement des produits de qualité, et en particulier, des produits locaux et de saison.

Très impliqués, les élus de la municipalité soutiennent aussi les initiatives citoyennes et participent activement à étoffer localement ou à créer des événements valorisant les savoir-faire locaux tant dans la production que la transformation des aliments : *Saveurs d'octobre, Un goût de printemps, des marchés animés diurnes et nocturnes…*

Dans le cadre de leur démarche qualité transversale pour promouvoir les professionnels mais aussi une alimentation saine et variée dès le plus jeune âge, les élus ont également décidé de faire évoluer le cahier des charges du marché de la restauration scolaire proposé à tous les enfants scolarisés à Batz-sur-Mer afin qu'ils prennent en compte ces nouvelles attentes que sont la proximité et la saisonnalité des produits tout en assurant équilibre et variété dans l'assiette des enfants.

Autre atout, le Moulin de la Falaise s'est doté cet été d'objectifs ambitieux pour se faire connaître et faire reconnaître l'investissement municipal pour sa préservation mais aussi pour la transmission de savoir-faire authentique qui allie qualité du produit transformé et local et découverte d'un patrimoine rénové dans un site riche d'espèces rares tant côté faune que côté flore…

Dans le cadre du renforcement de ces liens avec ses partenaires touristiques, Batz-sur-Mer adhère

- Sites remarquables du Goût : **www.sitesremarquablesdugout.com/tourisme-gout/pages/fr/produit-du-terroir_4.htm#.VXFjfka4KJw**
- Produits en Presqu'île : **www.produitenpresquiledeguerande.fr/FR/index.awp**

Au cœur de l'assiette, rencontrez l'authenticité de la Presqu'île et, en particulier de Batz-sur-Mer. La balade gourmande vous mènera du salé au sucré, des villages et du centre bourg au bord de l'Océan et des marais salants : galettes, chocolats, pâtisseries, menus du terroir, charcuterie/boucherie, boulangerie, poissons et coquillages, fruits et légumes… Le double effet "Batz-sur-Mer" réside dans sa capacité à vous étonner tant par les saveurs en bouche que par la vue qui s'offre à vous, le temps d'un déjeuner, d'un dîner, d'une douceur en matinée ou en après-midi.

Partez à l'aventure dans l'un de nos sites remarquables du Goût, à la découverte de nos produits en Presqu'île qui font de notre ville, un village gourmand d'exception… Mais chut… il n'y en aura peut-être pas assez pour tout le monde ■

POUR DÉCOUVRIR l'ensemble de nos partenaires du goût : Rendez-vous à l'Office de Tourisme - 25, rue de la Plage
Tél. 02 40 23 92 36 - officetourisme@mairie-batzsurmer.fr
www.ot-batzsurmer.fr

OUVERT TOUS LES JOURS de 9 h 30 à 18 h 30
en juillet et août

ZOOM sur
…BATZ-SUR-MER, VILLAGE GOURMAND

"Notre petite cité de caractère offre un cadre de vie où il fait bon vivre. À nos yeux, le bien manger en fait partie. Nous avons la chance d'offrir des produits de qualité : le sel, la farine du moulin, chocolaterie, crêperies et restaurants. Nous faisons le pari de l'alliance qualité et produits du terroir. La démarche de Christophe Audic fera résonance et donnera envie à d'autres professionnels", souhaite Adeline L'Honen, maire.

La certification Cuisineries apporte donc une réponse aux exigences des consommateurs. Elle garantit le respect de certains engagements, tels que la fabrication totale de tous les plats cuisinés par un chef qualifié dans l'entreprise, l'utilisation des produits frais régionaux (70 % minimum), la traçabilité des produits ou bien encore un menu saveurs régionales représentatif de la région. Le but étant de réaliser à plus ou moins long terme une certification de filière "Qualité artisanale gourmande de la terre à l'assiette" ■

CONCOURS "GÈDE D'OR"

La librairie La Gède aux livres organise pour la 2e année consécutive le concours de la Gède d'Or dans le cadre du printemps des poètes, en partenariat avec la municipalité. Le jury a désigné plusieurs gagnants dont vous découvrirez les œuvres primées ci-après. Celles des enfants ont été mises en valeur par les enfants de l'accueil périscolaire et installées dans les ruelles contées, par les enfants de l'accueil de loisirs.

Au coeur de Batz les petites rues

Gède d'Or - M. Baraud

Les petites rues à travers le cœur de Batz
Ne voient point passer le flot des voitures
Elles sont si petites, les petites rues !
Les petites rues aux pavés de granit
Sont vrai royaume pour les piétons

Qui peuvent aller d'un pas tranquille
Les petites rues n'ont pas de vitrines
Qui vous interpellent, mais de hauts murs
Pour cacher de petits jardins secrets.

À la belle saison, quelques bouquets de fleurs
Des fruits même, passent leurs têtes curieuses,
Vous gratifiant de leurs aimables parfums.

Les amoureux aiment ces petites rues
Où l'on peut se faufiler à deux
A condition de se serrer étroitement.

Je suis un dévot de ces sentiers du bourg,
Mais je suis un fidèle de la rue Saint Jean
Qui me conduit chaque jour chez mon boulanger.

Nuits Salines

Prix de l'originalité - M. Wibaux

Endormie dans ses hauts murs, l'étroite venelle
Étouffe doucement les échos du biniou.
Sur la place bondée, dansant tout comme un fou,
Un garçon fait le beau : chacun cherche sa belle.

Depuis la nuit tombée jusque demain à l'aube,
Par l'air tiède enivré comme la foule heureuse,
Accoudé à sa table, attentif à la gueuse,
Il laisse sa bolée dès que passe une robe.

Au mitan de la nuit, tout le cidre absorbé
Le pousse à s'écarter, soulager la nature :
Dans la venelle sombre, il pisse sur le mur !

D'une fenêtre ouverte, lancé d'un geste sûr,
Lui tombe sur la tête, un demi seau d'eau pure.
Et dans la foule hilare, il retourne, imbibé.

Dans la rue de l'ancienne école
Dans la rue de l'ancienne école
Il y a une école
Avec l'idole
Et le goal
Un avion qui vole
Un papillon qui vole
Et… une mouette folle.

Poème de 4 élèves de grande section
école Alain Boutle
Agathe / Meven /Mathys / Enzo

La rue tintamarre

Dans la rue tintamarre
Il y a un calamar
Qui vit dans la mare
Dans la rue tintamarre
Il y a une œuvre d'art
Qui montre un canard
Je mange un carambar
Qui a un goût bizarre
Il a un goût de léopard

Production collective des élèves
de CP École Alain Boutle
Mila / Catherine / Inès / Nicolas
Paul / Maelie / Luna

Venelle de la grand'rue

La petite fille a un tutu
Rue où te caches-tu ?
Dans la venelle j'ai vu un vieux barbu
Je t'ai vu et toi m 'as –tu vu ?
Venelle, venelle où te caches-tu ?
Dans la grande rue.
J'ai vu des tortues tordues
Rue, où dors-tu ?
La venelle est grande comme une grue.
Grue, que construis-tu ?
Je construis une autre rue
Appelée venelle de la grande grue.

Production collective des élèves
de CE1 École Alain Boutle
Mathis / Tiwani / Shana / Maëllys / Laivonne
Laurent Elouwan / Faustine / Roxane / Inès
Titouan /Ambre / Noëline

Chemin du pré de la falaise

Au chemin du pré de la falaise
Il y a un pré et une jolie falaise
Sur le chemin de loin
Tu le remarqueras le joli pré
Et la falaise qui elle est toute seule
Ce sont un pré et une falaise
Tranquilles tranquilles
Mais en réalité c'est seulement le chemin
Qui est appelé le chemin du pré de la falaise
Et tout le monde l'aime quand même ce chemin du pré de la falaise.

Yaëlle LEHUEDE CM2
École Alain Boutle

Chemin du temps perdu

Connaissez-vous le chemin du temps perdu ?
Rien à voir avec le pain perdu
N'y allez pas
Si c'est pour perdre du temps.
Même si c'est beau
Les fleurs
Les buissons
Et les cailloux !
C'est fascinant les cailloux !
Mais bon on s'en fiche des cailloux non ?
Je pense
Et voilà le chemin du temps perdu.

Maë DEBUCHY CM2
Ecole Alain Boutle

Dans la rue de Kermabon

Dans la rue de Kermabon
Dans la rue de Kermabon
Il y a des cochons
On mange du bon jambon
Dans la rue de Kermabon
Tu veux du jambon ?
Tu n'as qu'à venir à Kermabon
Là-bas on mange du bon jambon
Tu peux venir à Kermabon
Si tu as du jambon
Avec un cochon !

Matéo GUILLMAT CM2
École Alain Boutle

BATZ-SUR-MER VIT AU RYTHME DE LA CULTURE ET DES ARTS : AU PROGRAMME DES EXPOSITIONS, DES VISITES, DE LA MUSIQUE, DU THÉÂTRE, DES DÉAMBULATIONS ! UN UNIVERS HAUT EN COULEUR D'ICI ET D'AILLEURS ANIME LA COMMUNE TOUT AU LONG DE L'ANNÉE. LA PÉRIODE ESTIVALE PROPICE À PARTAGER L'ART DANS LA RUE ACCUEILLE DES ARTISTES HORS LES MURS QUI VONT À LA RENCONTRE DES HABITANTS ET DES VISITEURS. PETIT APERÇU…

MUSÉE DES MARAIS SALANTS : UN MUSÉE À LA SAVEUR SALÉE !

Toute l'équipe du musée vous attend !

Manifestations

• Samedi 18 juillet -18 h/19 h
En avant la musique !
Dans le cadre des Nuits Salines Animation de Gwenn Trimaud et Vincent Beliard (duo biniou/bombarde), le Musée des marais salants vous ouvre ses portes au son de la musique bretonne.
Et qui sait, l'envie de danser pourrait vite vous surprendre…
ACCÈS LIBRE ET GRATUIT au musée de 17 h 30 à 19 h 30

• Vendredi 14 août - 16 h (place adèle Pichon, devant le musée)
Dame bulle - Dans le cadre de Batz'Arts de rue, organisé par la commune de Batz-sur-Mer. Déambulation mêlant bulles de savon géantes, échasses et clown.

• Samedi 19 et dimanche 20 septembre
Journées du Patrimoine - 10 h/17 h
ENTRÉE LIBRE - Sans réservation
10 h : Visite de l'exposition René-Yves Creston, l'instant du geste animée par la commissaire de l'exposition
10 h/12 h 30 : Animation famille Croqu'madame
Jeu-concours sur les 2 journées pour les 4/12 ans, espace enfants.

Visites

• JUILLET/AOÛT - Tous les jours - 16 h
Lumière sur… Des visites-zooms pour éclairer en quelques minutes un objet, un thème, une histoire…
Compris dans le billet d'entrée

• DU 17 JUILLET AU 21 AOÛT - Les vendredis - 10 h 30
Une histoire du sel de Guérande - Visite commentée (1h) DÉCOUVREZ tous les secrets des sels et de l'histoire de la saliculture de Guérande. Compris dans le billet d'entrée, dans la limite des places disponibles.

Pour le jeune public

Juillet/août - Tous les jours - 10 h/19 h
GRATUIT pour les moins de 12 ans

• Kit sac à dos - Enquête pour les 7/12 ans
Dans la limite des places disponibles. Un sac à dos, des accessoires, un plan, des indices, cette enquête à faire en famille vous invite à découvrir le musée d'une autre façon.

• Livrets-jeux (pour les 5/7 ans et les 8/12 ans)
Aidez Caramule, la mascotte du musée, à résoudre une énigme !

DU 10 AU 14 AOÛT 2015
Batz'arts
Petit festival des Arts de la rue
de Rue
10/08 GIRAFE SONG - Concert 21 H 30 / Parc du Petit Bois
11/08 FANFARE OOZBAND 21 H / Centre-ville
12/08 O'SUNO - Musique Tzigane 20 H / Chapelle du Mûrier
12&13/08 LE GROIN DANS LES ÉTOILES Théâtre jeune public 17 H 30 / Chapelle du Mûrier
13/08 ORQUESTA DE LA CALLE - Musique cubaine 20 H / Déambulation de la Place du Garnal au Parc du Petit Bois
14/08 LA TÊTE DANS LE BOCAL - Compagnie du 2e 11 H 30 / Esplanade du Petit Bois
14/08 DAME BULLE - Déambulation 16 H / Place Adèle Pichon 17 H 30 / Port Saint-Michel
14/08 ÉVEIL - Spectacle de feu 22 H 30 / Esplanade du Petit Bois
SPECTACLES GRATUITS
batz sur mer
haut parleur
RENSEIGNEMENTS : Office de Tourisme - 25 rue de la Plage
Tél. 02 40 23 92 36 - www.ot-batzsurmer.fr

RETROUVEZ l'intégralité de l'agenda culturel de votre été à l'accueil de l'Office du Tourisme ou sur www.ot-batzsurmer.fr www.batzsurmer.fr

BIBLIOTHÈQUE INTERCOMMUNALE DE LA CÔTE SAUVAGE : LES NOUVEAUX HORAIRES

De septembre à juin inclus :

- Lundi : 10 h/12 h 30
- Mardi : 16 h/18 h 30
- Mercredi : 10 h/12 h 30
- Vendredi : 16 h/18 h 30
- Samedi : 14 h 30/17 h

Horaires d'été Juillet/Août :

- Lundi : 10 h/12 h 30
- Mardi : 16 h/18 h 30
- Mercredi : 10 h/12 h 30
- Jeudi : 16 h/18 h 30
- Vendredi : 16 h/18 h 30
- Samedi : 14 h 30/17 h

EXPOSITIONS CHAPELLE SAINT MARC DE KERVALET

- Juillet (du 1er juillet au 31 juillet) : Cao Bei-An, Gérard Leserre, Alavaro Castagnet
- Août (du 1er août au 28 août) : Jean-Yves Marrec, Paul Billard, Jean-Luc Chauvin
- Septembre (Art au gré des chapelles du 29 août au 30 septembre) : François Halie

Tous les jours de 14 h à 18 h (fermé le lundi)

FESTIVAL LES NUITS SALINES - 17/18 ET 19 JUILLET

VENDREDI 17 JUILLET
19H30 Gratuit Village
STRETRICE /FOLK ROCK CELTIK
21H00 12 € Petit bois
MES SOULIERS SONT ROUGES
/MUSIQUE TRADITIONNELLE ET QUÉBÉCOISE
23H30 Gratuit Village
ORIAZ /FEST-NOZ
SAMEDI 18 JUILLET
12H30 Gratuit Village
CENT Z'ESCALES
/CHANTS DE MARINS
19H30 Gratuit Village
TRANSPHER
/ROCK CELTIQUE ET FESTIF
20H30 18 € Petit bois
GILLES SERVAT /CHANSON BRETONNE
AVALON CELTIC DANCES /DANSE IRLANDAISE
23H30 Gratuit Village
DUO TATARD/PACAUD
DUO BELIARD/TRIMAUD
/FEST-NOZ
DIMANCHE 19 JUILLET
11H00 1 sac (ou 1€30) Chapelle du Mûrier
RAOUL LE CHEVALIER
/SPECTACLE POUR ENFANTS
12H30 Gratuit Place du Mûrier
SWING OF FRANCE /JAZZ MUSETTE
LES + DU FESTIVAL
VILLAGE GASTRONOMIQUE
Stands moules, frites, grillades, sandwiches, crêpes, glaces, bar, breizh dog...
RESTAURATION SUR PLACE MIDI ET SOIR (DIMANCHE MIDI INCLUS)
Place du Mûrier
MARCHÉ DU TERROIR samedi et dimanche de 9h00 à 18h00
EXPOSANTS LOCAUX ET BIO Place du Garnal
VISITE D'UNE SALINE EN CALÈCHE
Découverte du métier de paludier avec Krystel et Olivier Mouilleron
PAYANT SUR RÉSA - CALÈCHE Départ marais salants
EXPOSITION D'AQUARELLES Jacqueline PELON
GRATUIT !!! Chapelle du Mûrier
PÊCHE À PIED Par l'Association des Pêcheurs Plaisanciers de Batz sur Mer
Samedi 18 juillet - 11H45 (théorie et pratique)
GRATUIT !!! Plage casse-cailloux
CONCERT DUO BÉLIARD/TRIMAUD
Duo biniou/bombarde - Samedi 18 juillet - 18h00
ACCÈS LIBRE ET GRATUIT AU MUSÉE DE 17H30 À 19H30
www.museedesmaraissalants.fr
Musée des marais salants
Place Adèle Pichon

PARDON SAINT GUÉNOLÉ
Dimanche 9 Août

9 h 30 • Rendez-vous dans la chapelle du Mûrier pour la Procession
9 h 45 • Départ de la procession vers l'église
10 h • Messe avec offrande du sel

Défilé :

11 h 15 : Départ : Église Saint Guénolé
Attelage des mariés de la Saint Guénolé
Cercle des Paludiers : Batz-sur-Mer
accompagnés par les élus de Batz et du territoire
Cercle celtique : Saint-Nazaire
Bagad de la Presqu'île : Le Pouliguen
Cercle Danserien Ruiz : Noyalo
Naoned And distric Pipe Band : Nantes

Festival :

12 h 45 • Théâtre de plein air du petit bois.
Plus de 10 h de danses, musiques et chants traditionnels.
13 h 00 • Dégâts D'Chez Nous (folk rock celtique et festif)
14 h 30 • Cercle Danserien Ruiz : NOYALO
(Spectacle chorégraphique 40 participants)
15 h 40 • Bagad de la Presqu'île : Le Pouliguen
16 h 00 • Cercle celtique : Saint-Nazaire
(danses bretonnes et Irlandaises)
17 h 00 • Naoned and Distric Pipe-Band : Nantes
17 h 20 • Cercle des Paludiers : Batz-sur-Mer

Entracte

18 h 00 • Naoned And Distric Pipe-Band : Nantes
18 h 20 • Cercle des Paludiers : Batz-sur-Mer
18 h 40 • Bagad de la Presqu'île : Le Pouliguen
19 h 30 • Groupe Les Fous de Bassan (chants de marin)
FEST-NOZ : De 21 h à 23h - Groupes : Tangui Bodin et TRIBOX

SPECTACLE GRATUIT
Possibilité de manger avec les groupes le dimanche midi

Frelon asiatique
(20 à 30 mm)

FRELON ASIATIQUE : MIEUX LE CONNAÎTRE, POUR MIEUX S'EN SÉPARER

Le frelon asiatique

Le frelon asiatique est légèrement plus petit que le frelon européen. Son dard n'est pas plus long et émet la même quantité de venin. C'est un insecte diurne, il cesse toute activité à la tombée du jour contrairement au frelon européen.

Son nid

Le nid est constitué d'un mélange de bois, d'eau et de salive qui lui donne un aspect de papier mâché, il peut atteindre dans sa version définitive un diamètre de 40 à 80 cm et accueillir en moyenne 1 500 individus. Un nid peut produire jusqu'à 12 000 individus et 200 fondatrices par an.

Où le trouver ?

Les nids de frelon asiatique mâtures s'observent pour une grande part en hauteur, cependant les pré-nids, observés au printemps, sont souvent très bas et peuvent se trouver partout (auvents, hangars, boîte aux lettres, bâtiments ouvert, encadrement de portes et de fenêtres, appentis, arbres, haies …). Ils sont situés depuis la hauteur du sol jusqu'à plus de 30 mètres.

Risques

Les risques liés à la présence de frelons asiatiques sont en premier lieu apicoles (prédation des abeilles) et agricoles.
Pour l'homme, c'est une combinaison entre la hauteur faible de son habitat et son mode de défense en groupe de 40 à 50 individus qui le rend plus dangereux que le frelon européen.
Un frelon asiatique croisé seul, loin de son nid, ne sera pas agressif et ne présente pas de risques particuliers pour l'homme.

Si vous observez la présence d'un nid de frelons asiatiques. Un conseil : Évitez de vous en approcher afin de limiter les risques de piqûres. Puis, contactez la mairie au 02 40 23 56 00 afin de signaler la présence de ce nid. Votre interlocuteur vous informera sur la marche à suivre.
Dans tous les cas, l'enlèvement et la destruction du nid seront réalisés par une entreprise spécialisée.

POUR INFORMATION : en Loire Atlantique, 7 nids ont été détruits en 2010 par Prophy Végétal (FDGDON), en 2014, ce chiffre atteint 1 447 nids ■

TRAVAUX DE SÉCURISATION ET CONFORT PIÉTONS - RUE DES TAMARIS ET RUE DU PRIEURÉ

Au cours du mois de juin, des travaux d'aménagement piétons se sont engagés afin d'assurer la sécurité, en priorité, des piétons :

- Cheminement piétons en sablé jaune avec pose de potelets tous les 2 m rue du Prieuré, le long du centre de loisirs Vaucourt-Singer pour améliorer le cheminement piéton depuis le bourg ;
- Cheminement piétons en sablé jaune avec pose de potelets tous les 2 m rue des Tamaris, entre la rue Ker d'Abas et la rue des Poilus, de sorte à améliorer la qualité et le confort du cheminement, desservant en particulier la résidence de retraite ;
- La reprise d'enrobés (noirs) sur la chaussée rue des Tamaris, entre la rue Ker d'Abas et la rue des Poilus ;
- Le croisement - règles de priorités et peinture au sol - rue Ker d'Abas/rue Tamaris va être réajusté (marquage de peinture au sol) ;
- Les travaux comportent aussi un peu de remise à niveau de l'eau pluviale.

Les travaux sont réalisés par la société Charrier TP pour un montant d'environ 55 000 € TTC ■

SÉCURITÉ : INSTALLATION DE NOUVEAUX COUSSINS BERLINOIS

Le coussin berlinois a été spécialement conçu en caoutchouc au profit de la sécurité routière. Amortissant et résistant, ce ralentisseur de trafic incite en douceur à limiter la vitesse et réduit les nuisances sonores. Sa pose régule efficacement la circulation sur voie publique.

Quatre sites en ont été équipés ou ont vu le renouvellement d'ancienne installation.

La route de Bérigo et la rue de la Bonne eau sont situées sur l'axe Guérande/ La Turballe/ Le Croisic par les marais salants.
La rue de la Pigeonnière est située sur l'itinéraire emprunté par les véhicules lourds se rendant dans le Parc d'activités de Prad Velin.

Le dernier site route de Kerlan, est situé aux abords du groupe scolaire Alain Boutle ■

BRÈVES TRAVAUX

Les grilles de la chapelle du Mûrier et de l'accueil de loisirs, rue Vaucourt-Singer ont été sablées et repeintes courant du mois de juin. Du 26 mai au 26 juin, des travaux ont été effectués sur la voirie pour améliorer votre sécurité (enrobé, peinture routière) ■

ÉLECTRICITÉ : VEILLER AUX VEILLES !

Les veilles dans une maison peuvent consommer autant qu'un réfrigérateur si l'on n'y prend pas garde !

Quelques gestes simples :

- Débranchez les chargeurs ou transformateurs non utilisés
- Allumez les scanners, photocopieurs, imprimantes… seulement quand vous vous en servez
- Éteignez votre écran d'ordinateur, même pour des temps courts, il supporte bien les allumages / extinctions
- Optez pour des multiprises à interrupteur
- Recherchez certaines fonctions économes, par exemple l'extinction d'un appareil tout en conservant sa programmation et l'heure
- Préférez les téléviseurs LCD ou LED car ils consomment 4 fois moins que les écrans plasma

ET AUSSI : Privilégiez les appareils bénéficiant du label Energy Star, ils consomment moins en fonctionnement et en veille. La consommation d'un modem Internet peut vous coûter un 13e mois d'abonnement. Pensez à l'éteindre la nuit et lors de vos absences ■

RETROUVEZ d'autres gestes simples et économes en énergie dans le guide des gestes simples :
www.cap-atlantique.fr/node/1269

De gauche à droite : *Adeline L'Honen / Alain Malary / Evelyne Provost / Jeannette Gautron / Isabelle Saffar / Jean-Claude Lemasson / Jean-Luc Favreau*

PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS À L'HÔTEL DE VILLE

> SUR RENDEZ-VOUS AU 02 40 23 92 25

- Mme L'HONEN *(Maire et Conseillère Régionale)*
- M. LEMASSON *(Finances, Personnel, Communication)*
- M. FAVREAU *(Associations, Animations ...)* le vendredi de 10h à 12h
- M. MALARY *(Travaux, Urbanisme, Environnement et Sécurité)* le mercredi de 16h à 17h30
- Mme GAUTRON *(Enfance et Jeunesse)* - le jeudi de 14h à 16h
- Mme SAFFAR *(Social, Logement)* - le mardi de 10h à 12h
- Mme PROVOST *(Culture et Tourisme)*

• Naissances

- Emilien, Ferdinand LECADRE, né le 20 mars 2015
- Logan, Gwenaël, Claude LERAY, né le 24 mars 2015
- Nina, Maya, Marie, Anne DERDERIAN, née le 1er avril 2015
- Emma, Chantal, Carmen BACONNAIS, née le 1er mai 2015

• Mariages

- Mélanie BOMPOIL et Guillaume CERISIER, le 16 mai 2015

• Décès

- Paulette BEZOMBES née JOUET, décédée le 31 mars 2015
- Christian, François LEFEBVRE, décédé le 31 mars 2015
- Gérard, Louis, Denis BLANCHET, décédé le 1er avril 2015
- Didier, Jean, Édouard MALARD, décédé le 19 avril 2015
- Henri, André BALAC, décédé le 20 avril 2015
- Jean-Pierre DEVAUX, décédé le 21 avril 2015
- Benjamin, Aurélien, Jean, Raymond THÉBAUT, décédé le 24 avril 2015
- Marie, Cécile, Berthe, Anne RIBAULT, décédée le 1er mai 2015
- Annick, Noëlle, Françoise JAVEL née BOSSARD, décédée le 16 mai 2015

RÉUNION DE QUARTIER LE 4 JUILLET PROCHAIN

Réunion de quartier : habitants des 4 villages et du quartier Beauregard - 4 juillet à 11h - Grande salle Espace Petit Bois.
Venez nombreux ! ■

VIE PRATIQUE

HÔTEL DE VILLE
34, rue Jean XXIII
> Tél. 02 40 23 92 25
mairie@mairie-batzsurmer.fr
www.mairie-batzsurmer.fr
Ouvert du lundi au vendredi,
de 8 h 45 à 12 h et de 13 h 45 à 17 h
Samedi de 9 h à 12 h.

SERVICES URBANISME ET SERVICES TECHNIQUES
1, rue de Kerbouchard
Ouvert du lundi au vendredi,
de 8 h 45 à 12 h et de 13 h 45 à 17 h.
Fermeture le mardi après-midi
et le jeudi matin.
Ouvert le 1er samedi de chaque mois
de 9 h à 12 h.
> Service Urbanisme : 02 40 23 56 01
> Secrétariat Services Techniques :
02 40 23 56 00

CCAS
34, rue Jean XXIII - Tél. 02 40 23 92 25
Accueil les lundi, mardi et jeudi
de 9h30 à 12h sur RDV.

POLICE MUNICIPALE
1, rue de Kerbouchard
> Tél. 02 40 23 91 99

GROUPE SCOLAIRE ALAIN BOUTLE
Rue Alain Boutle : 02 40 23 92 58
Restaurant Scolaire : 02 40 23 90 29

ECOLE PRIVÉE SAINTE MARIE/ SAINT PIERRE
> Tél. 02 40 23 92 16

OFFICE DU TOURISME
25, rue de la Plage
> Tél. 02 40 23 92 36
www.ot-batzsurmer.fr
officetourisme@mairie-batzsurmer.fr
De septembre à juin : Ouverture du lundi au samedi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30. Ouvert certains dimanches de 9 h 30 à 12 h 30.
Juillet et août : Ouvert tous les jours de 9 h 30 à 18 h 30 sauf après-midis des dimanches et jours fériés.

ESPACE JEUNES "LA HURLETTE"
Impasse la Hurlette - Tél. 02 40 23 18 36
jeunesse@mairie-batzsurmer.fr

CENTRE D'ACCUEIL ET DE LOISIRS
Rue Vaucourt-Singer - Tél. 02 40 23 99 57
centredeloisirs@mairie-batzsurmer.fr

RAM (Relais d'Assistantes Maternelles)
Permanence au Centre Médico-social
de Batz-sur-Mer - Lundis de 9 h à 12 h 30
> Tél. 02 40 23 89 60

REJOIGNEZ-NOUS sur :
www.facebook.com/batzsurmer
twitter.com/batzsurmer

BIBLIOTHÈQUE INTERCOMMUNALE
11, rue de la Plage - Tél. 02 40 23 89 51
bics@orange.fr
http://sivu.agate-sigb.com
Horaires d'ouverture : Lundi de 10 h à 12 h (12 h 30 en été) - Mardi et Vendredi de 16 h à 18 h 30 - Mercredi de 10 h à 12 h 30 - Jeudi de 16 h à 18 h 30 (en été).
Samedi de 14 h à 16 h 30.

DÉCHETTERIE
Route de Saint-Nudec
> Tél. 02 40 23 87 76
Tous les jours sauf dimanche
et jours fériés.
Du 16 septembre au 14 juin :
de 9 h à 12 h.
Du 15 juin au 15 septembre :
de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 18 h.
Plans et jours de collecte : **http://www.cap-atlantique.fr/node/1289**

EAU POTABLE / EAUX USÉES
SEPIG
DÉPANNAGE ET URGENCES 24H / 24H
Fuite, coupure d'eau, incident sur le réseau public - Tél. : 02 44 68 20 09
INFORMATIONS CONSOMMATEURS
> Tél. 02 44 68 20 01
E-mail : sepig44@saur.fr
Du lundi au vendredi de 8 h à 18 h.

GENDARMERIE
20, avenue Henri Becquerel au Croisic
> Tél. 02 40 23 00 19
(Incendie, accident, jour et nuit)

POMPIERS
Poste de secours du Pouliguen
Batz-sur-Mer (18)

TRÉSOR PUBLIC
1, allée du Parc de Mesemena
CS. 2113 - 44502 La Baule Cedex
> Tél. 02 51 75 07 77

LA POSTE
3, rue du Croisic
Ouvert du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h.
Ouvert le samedi de 9 h à 12 h.

EDF-GDF LA BAULE
Dépannage Gaz : 0 8010 433 444
Dépannage électricité : 0 810 333 044

CULTE
Presbytère de Batz-sur-Mer
> Tél. 02 40 23 90 22
www.saint-yves-de-la-cote-nantes.cef.fr

REFUGE POUR ANIMAUX
(Kerdino à Guérande)
Accueil du lundi au samedi
de 14 h à 18 h
> Tél. 02 40 53 08 21

CAF
0 810 25 44 10 (N° azur - prix d'un appel local). Se munir de son numéro d'allocataire.
Ou **www.caf.fr,** rubrique mon compte.

CPAM SAINT-NAZAIRE
28, avenue Suzanne-Lenglen
Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 et 17 h.
Accueil sur rendez-vous de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h
ou **www.ameli.fr**

SILÈNE
> Tél. 02 53 48 44 44

ESPACE DOMICILE
> Tél. 02 40 22 95 50

MISSION LOCALE
(Aide à l'emploi des 16/25 ans)
2, rue Louis Eon à Guérande
> Tél. 02 40 42 96 76

CAPS (Centre d'Accueil et de Permanence de Soin)
Hôpital intercommunal
de la Presqu'île - Avenue Pierre
de la Bouexière à Guérande
Le soir de 20 h à 22 h 30, le samedi de 16 h à 22 h, le dimanche de 9 h à 13 h et de 16 h à 22 h.

POUR CONTACTER LES MÉDIAS LOCAUX
Presse Océan :
Bernard Ponthoreau
> Tél. 06 75 36 09 84
bppresse@gmail.com)

Ouest France :
Christophe Douay
> Tél. 06 82 84 48 98
christophe.douay9@orange.fr
ou Marie-Noëlle FERAY
> Tél. 06 21 72 32 49
marineferay@wanadoo.fr

Écho de la Presqu'île :
Jean-Pierre Ricordel
> Tél. 02 40 42 48 19
ou 06 03 59 41 85
jean-pierre.ricordel@orange.fr

SANTÉ
Dr Gavelle - 7 Rue du 19 Mars 1962 44740 Batz-sur-Mer - Tél. 02 40 23 70 70

Dr Lachal - 8 Rue Jean XXIII 44740 Batz-sur-Mer - Tél. 02 40 23 83 34

Centre médico-social (Le Pouliguen)
Tél. 02 40 42 32 15

Petites Cités de Caractère

TERRE ET MER NE CRAINS